

Nantes, le 26 Avril 2010

Lettre ouverte à tous les élus communaux et départementaux de Loire-Atlantique

Mesdames, Messieurs les élus,

Le Jeudi 25 Mars dernier, tous les élèves de la ville de Saint Nazaire approvisionnés par le « Service Restauration Municipale de Saint Nazaire » (et de Nantes, si l'on en croit l'entête du document) se sont vu remettre un tract à propos d'un « repas pour notre planète » (repas sans viande).

Il est indiqué dans ce tract :

- Que « l'élevage peut abîmer notre planète »
- Que les près « détruisent les forêts alors que les arbres enlèvent la pollution de l'air »
- Que « les gaz à effet de serre émis par les élevages sont plus élevés que ceux des transports »
- Que l'élevage contribue « à la déforestation pour créer des pâturages »
- Que l'élevage participe « à la dégénération des massifs coralliens »
- Que l'élevage contribue à la « survenue des pluies acides ».

Nous sommes profondément choqués d'un tel procédé qui prend littéralement en otage des jeunes enfants, et leurs parents, en diffusant des thèses fallacieuses et mensongères par un canal officiel (la restauration municipale).

Nous comprenons, et acceptons, que des individus fassent le choix d'être végétariens pour les raisons qui leur sont propres ; il s'agit de l'exercice de la liberté individuelle. Nous comprenons que des individus se regroupent pour militer ensemble à une cause qui leur semble juste : c'est l'apanage de la démocratie à laquelle nous tenons tant. Qu'une municipalité, à travers son service de restauration, fasse de l'éducation à la nutrition et à la citoyenneté, est parfaitement normal.

Ce tract répand auprès de dizaines de milliers d'enfants, sous prétexte d'une bonne intention (« sauver la planète »), des mensonges et des thèses véhiculées par certains extrémistes militants. Il s'agit ni plus ni moins, d'une manipulation détestable.

Ceci est très grave, bien au-delà de la nuisance que cela peut provoquer pour la filière élevage de la région.

Nous en appelons donc à votre bienveillance pour que de tels faits ne se reproduisent pas au sein de vos communes rurales et urbaines. Nous estimons qu'une telle situation ne doit pas se reproduire dans notre région, que les responsables de l'élaboration et de la diffusion de ce document doivent être sanctionnés.

Bien sûr, la FNSEA 44 et les JA 44 sont ouverts au dialogue et les propositions de rencontres, de demandes d'audience auprès des élus vont en ce sens... Mais nous croyons qu'il arrive un moment où la coupe est pleine... Les informations insidieuses de cette nature finissent par entrer dans la tête des consommateurs... et modifient leurs actes d'achat... Les acteurs locaux, éleveurs, entreprises se considèrent comme directement cibler dans ce message...

La FNSEA 44 et les JA 44 apportent donc le démenti suivant avant de se rendre sur le terrain juridique.

En ce qui concerne l'environnement, les données qui sont présentées dans le tract sont des données mondiales issues des rapports de la FAO qui ne correspondent pas aux réalités françaises. Or, à supposer (et à espérer) que les écoles de St Nazaire soient dans une démarche d'approvisionnement durable des cantines, privilégiant la viande française et celle du parc de Brière que ces mêmes élus ont soutenu, il faut préciser les points suivants :

- L'élevage est certes émetteur de gaz à effet de serre comme toute activité humaine (en France environ 13% contre 23% pour les transports) mais étant donné qu'il est encore largement basé sur l'utilisation des prairies permanentes (11 millions d'hectares), 1/3 de ces gaz à effet de serre émis sont compensés par le stockage de carbone dans le sol des prairies (autant que les sols de forêts). De plus, l'utilisation de ces prairies rend de nombreux services environnementaux tels que la prévention de l'érosion, la prévention des inondations et la filtration des eaux. L'Inra estime que chaque hectare de prairie en France rend des services environnementaux d'une valeur de 700 euros par hectare (coût que les collectivités auraient à supporter si les prairies n'étaient plus utilisées par l'élevage !)
- Pas de déforestation en France pour créer des pâturages (en tous cas plus depuis le Moyen-âge), au contraire, la forêt a plutôt tendance à gagner du terrain (30 000 ha par an depuis 1998), souvent au détriment des prairies (et des paysages). La déforestation dont il est question dans les rapports sérieux sur l'élevage concerne celle de la forêt amazonienne où des terres sont défrichées, notamment pour produire du soja (mais pas seulement : puisque l'exploitation minière et l'exploitation forestière sont deux autres causes importantes de déforestation). Il est vrai que du soja est importé en Europe pour compléter en protéines végétales l'alimentation des animaux d'élevage mais pour les bovins, cela ne concerne que 5 % maximum de leur ration alimentaire (qui est constituée en moyenne de 60% d'herbe et dont les 95% d'herbe, de fourrages et céréales sont produits sur l'exploitation même). Les éleveurs travaillent sur des solutions alternatives au soja comme l'utilisation des tourteaux de colza (ce qui reste de la graine une fois qu'on en a extrait l'huile), du pois, du trèfle blanc ou encore de la luzerne.

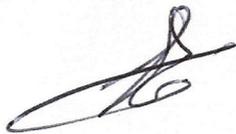
Concernant la pollution de l'eau, les éleveurs et leurs filières travaillent depuis 15 ans à la mise en conformité des bâtiments et à l'optimisation de l'utilisation des déjections animales au bon moment et à la bonne dose.

Au niveau national, ces actions ont un effet positif sur la qualité de l'eau d'après l'évaluation du ministère de l'Agriculture.

Dans le menu du tract, il est proposé un yaourt... issu à priori d'une vache ! Nous demandons une communication objective dans les écoles de ce qu'est l'élevage bovin en France, ses modes de productions et un rappel de la nécessité des équilibres de production lait/viande. A ce titre, 42 % des effectifs en viande bovine française sont issus d'élevages laitiers, élevages qui ont permis de mettre dans ce menu des yaourts !

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez utile et vous remercions par avance de votre intervention et de votre soutien.

Le Président des JA 44,
François GUYOT



Le Président de la FNSEA 44,
Alain BERNIER



Le Président de la section viande bovine,
Mickaël TRICHET



Le Président
de la section porcine,
Frédéric BOSSARD



Le Président
de la section cunicole,
Benoît BIGEARD



Le Président
de la section volaille,
Christophe LABOUR



Le Président
de la FDPL 44
Christophe SABLE



Contact : Mickaël TRICHET au 06.60.78.46.34